

Ecrit par le 22 juillet 2024

Luberon Monts de Vaucluse : les médiathèques passent en mode 'drive'



A partir du samedi 7 novembre, les 12 médiathèques du réseau Luberon Monts de Vaucluse proposent un service 'biblio drive' où il sera possible de venir récupérer sur rendez-vous les documents réservés au préalable.

Pour les communes de Cabrières d'Avignon, Cheval-Blanc, Lagnes, Lauris, Lourmarin, Maubec, Mérindol, Oppède, Puyvert, Robion et Les Taillades, il sera possible de récupérer les réservations les mercredis et samedis de 10h à 13h, de 10h à 18h pour la commune de Cavaillon. Pour la journée du mercredi 11 novembre, il faudra venir retirer sa commande le jeudi 12 pour Cavaillon uniquement.

Pour réserver des documents, trois possibilités : le site internet www.mediathequeslmv.fr , l'appli 'Ma bibli' ou par téléphone :

Cavaillon : 04 90 76 21 48

Les Taillades : 04 90 71 78 08

Ecrit par le 22 juillet 2024

Puyvert : 04 90 08 88 65
Cabrières d'Avignon : 04 90 76 76 50
Lourmarin : 04 90 68 31 81
Robion : 04 90 76 58 17
Cheval-Blanc : 04 90 71 75 26
Maubec : 04 90 71 77 95
Lagnes : 04 90 20 27 88
Mérindol : 04 90 72 83 76
Lauris : 04 90 08 24 17
Oppède : 04 90 71 99 81

La durée des prêts passe de 3 à 6 semaines. Il est nécessaire de venir avec son propre sac lors des retraits. Les retours des documents sont à effectuer uniquement dans les boîtes de retour de son choix à Cavailon, Cabrières d'Avignon, Cheval-Blanc, Lagnes, Lauris, Maubec ou Mérindol et dans les autres médiathèques sur des chariots, les jours du Biblio Drive. Tous les documents rendus seront stockés en quarantaine 3 jours.

Cavailon : la piscine Alphonse Roudière et les médiathèques restent ouvertes

Ecrit par le 22 juillet 2024



Malgré les dernières mesures gouvernementales, les médiathèques restent ouvertes et la piscine Alphonse Roudière continuera d'accueillir les publics prioritaires.

La piscine intercommunale Alphonse Roudière ne fermera pas ses portes. En effet, elle continuera d'accueillir, conformément aux consignes gouvernementales, les publics prioritaires, à savoir les scolaires, les mineurs encadrés par un club et les sportifs de haut niveau. Ainsi, du samedi 24 au samedi 31 octobre, seconde semaine des vacances scolaires, tous les créneaux dédiés au public ne seront plus accessibles et la piscine sera fermée les samedi 24 et 31 octobre. Du lundi 26 et vendredi 30 octobre, elle accueillera de 10h30 à 12h les stages aquatiques enfants, qui sont maintenus ainsi que les centres de loisirs de 13h30 à 15h (à l'exception du 26 novembre). Une communication concernant l'ouverture de la piscine et les types de publics accueillis du lundi 2 au samedi 14 novembre sera faite ultérieurement.

A noter que le nombre de personnes est limité dans le hall d'accueil, les vestiaires et les bassins. Une signalétique adaptée a été posée afin de favoriser le respect des distances physiques. Le port du masque est obligatoire jusqu'en sortie de vestiaire et la douche savonnée est obligatoire avant l'accès aux bassins. Le port du bonnet de bain est lui aussi obligatoire.

Quant aux 12 médiathèques intercommunales, elles continueront de fonctionner normalement. Le port du

Écrit par le 22 juillet 2024

masque est toujours obligatoire dans tous les espaces et du gel hydroalcoolique est à la disposition de tous. Tous les ouvrages de retour sont mis en quarantaine pendant trois jours et/ou désinfectés avant d'être remis en rayon. Enfin, la programmation culturelle est maintenue avec des jauges diminuées de moitié permettant le respect des gestes barrières.

www.luberonmontsdevaucluse.fr

Jean-Baptiste Blanc : le sénateur fait le choix de la proximité



Nouvellement élu sénateur de Vaucluse, [Jean-Baptiste Blanc](#) vient de se prononcer sur les mandats

Ecrit par le 22 juillet 2024

locaux qu'il souhaite conserver. En effet, afin de respecter la loi sur le cumul des mandats, le sénateur LR (Les Républicains) a décidé de rester conseiller départemental de Cavaillon. Il est toutefois dans l'obligation de quitter la vice-présidence du [Département de Vaucluse](#) ainsi que la présidence du bailleur social [Vallis Habitat](#). Il restera cependant rapporteur du budget. Dans le même temps, il renonce à son poste de premier adjoint de [Cavaillon](#) et quitte aussi la communauté d'[agglomération LMV \(Luberon Monts de Vaucluse\)](#).

A la rencontre des élus locaux

Le néo-sénateur n'entend pas cependant se couper du terrain puisqu'il a choisi d'installer sa permanence parlementaire au cœur de la cité cavare. Il a également repris son bâton de pèlerin pour aller à la rencontre des élus vauclusiens afin de se saisir de leurs dossiers comme à Cadenet, Vaugines, Lourmarin, Mirabeau... Dans cette optique, Jean-Baptiste Blanc souhaite réunir mensuellement les maires par canton et organiser deux évènements par an autour de problématiques vauclusiennes (rencontres d'élus, de spécialistes du secteur public et privé autour d'un sujet).

A la commission des affaires économiques

Au sénat, ce dernier vient également d'intégrer [la commission des affaires économiques](#) qui intervient dans les domaines suivants : agriculture - forêt - chasse et pêche ; communications électroniques et postes - commerce extérieur ; industrie - énergie ; consommation - commerce - entreprise ; logement - politique de la ville - urbanisme ; tourisme ; outre-mer ; recherche appliquée et innovation - espace.

« Autant de sujets vauclusiens sur lesquels je souhaite échanger et co-construire mon action avec les acteurs locaux (agriculteurs, viticulteurs, commerçants, les centres de recherche comme l'INRAE où il se rendra très prochainement) », explique Jean-Baptiste Blanc qui a, par ailleurs, été chargé par [Sophie Primas](#), la présidente de la commission des affaires économiques, de travailler sur une simplification du droit de l'urbanisation dans le cadre d'une politique de relocalisation de nos entreprises. Ce travail donnera lieu à un rapport puis une proposition de loi.

Enfin, côté LR, le sénateur restera secrétaire départemental jusqu'à la date des prochaines élections internes qui devrait se tenir en juin 2021.

Mérindol : fermeture définitive de la déchetterie

Ecrit par le 22 juillet 2024



Cible de critiques de la part de riverains depuis plusieurs années, la [Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse](#) a décidé de fermer définitivement la déchetterie le 31 octobre prochain.

Située sur le site des services techniques de la commune (RD 973), la déchetterie de Mérindol est depuis plusieurs années la cible de critiques de la part de riverains qui se plaignent notamment du bruit engendré par le service. Ayant fait l'objet en mai 2019 d'une injonction de fermeture de la part des services de l'Etat pour des raisons environnementales, les élus de l'agglomération avaient demandé à leurs agents de travailler sur un projet de relocalisation qui prévoyait l'aménagement d'une nouvelle déchetterie sur le site des Hauts Isclons. Un projet qui a reçu une vive opposition des riverains ainsi qu'un avis défavorable en août dernier de l'enquête publique qui a mis en évidence des faiblesses environnementales, urbanistiques et d'accessibilité, entraînant l'abandon définitif du projet.

La déchetterie fermera donc définitivement ses portes le samedi 31 octobre à 12h. A compter du mardi 3 novembre, les usagers seront réorientés vers le site de Lauris, sans avoir besoin de renouveler leur badge d'accès.

Pour s'informer sur les déchetteries, [cliquez ici](#)

Cavaillon : la qualité de l'eau de la piscine Alphonse Roudière saluée par l'ARS



La Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse vient de recevoir les félicitations de l'ARS (Agence Régionale de la Santé) pour la qualité de l'eau de la [piscine intercommunale Alphonse Roudière](#) dont le taux de chloramines flirte avec le 0.

L'eau de la piscine intercommunale Alphonse Roudière remplit parfaitement son contrat. C'est ce qu'indique l'ARS qui vient d'analyser les chloramines dont le taux est proche de 0. Les chloramines étant produites par la réaction entre le chlore et les matières organiques présentes dans l'eau (transpiration, cosmétique, peaux mortes, etc.), moins il y a de chloramines dans l'eau, plus la qualité de cette dernière est bonne.

Ecrit par le 22 juillet 2024

Ce résultat a pu être obtenu notamment grâce à l'installation de machines dernière génération lors de la requalification de l'équipement aquatique en 2019, mais aussi par le renforcement des mesures d'hygiène et sanitaire dû à la Covid-19. En effet, depuis cet été, les nageurs doivent impérativement prendre une douche savonneuse avant d'accéder aux bassins et le port du bonnet de bain est obligatoire. Par ailleurs, les agents contrôlent trois fois par jour la qualité de l'eau des deux bassins de Roudière et chaque mois, l'établissement doit se soumettre à un contrôle réglementaire de la part de l'ARS.

Chaque semaine, la piscine est utilisée par près de 3000 usagers : 1 900 scolaires, 430 adhérents en clubs, 260 adhérents aux activités aquatiques et environ 300 usagers grand public (jauges Covid).

Retour à la normale pour les déchetteries de Luberon Monts de Vaucluse



Depuis le mardi 2 juin, les déchetteries de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse (LMV) fonctionnent normalement.

Pour rappel, l'accès aux déchetteries est réservé aux particuliers résidant sur le territoire. L'accès est gratuit sur présentation systématique d'une carte « Pass déchetterie » personnelle à chaque foyer. Cette

Ecrit par le 22 juillet 2024

dernière est délivrée gratuitement au siège de LMV sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Les professionnels peuvent, quant à eux, accéder seulement aux déchetteries de Lauris, Vaugines et Puyvert. La carte « Pass déchetterie » leur est délivrée gratuitement sur présentation de la pièce d'identité du chef d'entreprise et d'un extrait Kbis ou document D1 ainsi que la carte grise du véhicule.

Horaires des déchetteries disponibles sur :
<http://www.luberonmontsdevaucluse.fr/environnement/dechetteries>

Parc naturel régional du Luberon, déconfinez vos vélos !

Ecrit par le 22 juillet 2024



C'est pour encourager l'usage du vélo que la plateforme www.coupdepoucevelo.fr a dernièrement été activée. Elle permet à chacun de bénéficier du plan de 20M€ lancé par le gouvernement pour faciliter la pratique du vélo. Parmi les mesures décidées, une remise de 50€ est offerte à tous les particuliers pour la remise en état d'un vélo au sein du réseau des réparateurs référencés sur cette plateforme.

Encourager la pratique du vélo

Le [Parc naturel régional du Luberon](#) et l'[association Vélo Loisir Provence](#) (partenaire historique du Parc et animateur du réseau Accueil Vélo) encouragent tous les habitants à se saisir de cette opportunité et les réparateurs vélo du territoire à intégrer ce dispositif. La liste des réparateurs agréés est consultable sur le site www.coupdepoucevelo.fr via une carte interactive. Elle est susceptible d'évoluer si de nouveaux magasins font la demande d'être référencés.

La remise vélo de 50€ : comment ça marche ?

Les réparations financées doivent être liées à la remise en état du vélo : changement de pneus, remise en

Ecrit par le 22 juillet 2024

état des freins, changement du câble de dérailleur. Les accessoires de sécurité comme les casques, les gants... ou les réparations liées à l'esthétique et au confort ne sont pas éligibles. La TVA reste à la charge du particulier.

Je souhaite changer le cadre de mon vélo ? Exemple de prix : le devis pour la prestation tout compris (pièce + main d'œuvre) est de 150€ ttc soit 125€ ht + 25€ Tva. La réduction obtenue grâce à la prime 'coup de pouce vélo' sera de 50€. Il restera donc à payer après réduction : 75€ ht + 25€ Tva soit un au total 100€ ttc.

Affiliation Coup de pouce vélo réparation

Cette prime n'est valable qu'une seule fois chez un réparateur affilié 'Coup de pouce vélo réparation' jusqu'au 31 décembre 2020. Le coup de pouce vélo est porté par la Fédération des usagers de la bicyclette (Fub) avec le soutien du ministère de la Transition écologique et solidaire.

Apprendre à reprendre le vélo

Egalement, pour les particuliers souhaitant un accompagnement à l'usage du vélo, une séance de 1h ou 2h en petit groupe (3 personnes) est prise en charge si la formation est dispensée par un moniteur agréé. Cet accompagnement peut prendre différentes formes selon les besoins : prise en main du vélo, circulation en ville, choix d'un antivol adapté, notions d'auto-réparation... La plateforme d'inscriptions pour les professionnels est désormais ouverte et le grand public peut dès maintenant prendre connaissance de carte interactive présentant les vélo-écoles affiliées.

Dans le détail

Luberon labo vélo vise à élaborer une politique cyclable et à accompagner les collectivités partenaires dans l'identification des aménagements. Il consistera ensuite à solliciter des financements pour mettre en œuvre ces actions, en particulier pour réaliser les travaux.

Le Parc naturel régional du Luberon a été lauréat de l'appel à projets de l'Ademe «Vélo & Territoires» en 2019 en portant avec 'Luberon labo vélo'. Objectif ? Développer la pratique du vélo au quotidien, en tant que mode de déplacement à part entière pour se rendre au travail, aller à l'école, faire ses courses...

En partenariat avec 5 intercommunalités et 7 villes de son territoire et avec le soutien de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), le Parc du Luberon propose d'harmoniser les connaissances en matière de déplacements à vélo, d'établir une feuille de route commune pour aménager des infrastructures cyclables, de mettre en place de nouveaux services liés à la pratique du vélo. Ceci concerne les secteurs les plus habités, où se concentrent les activités, et là où l'utilisation du vélo peut être privilégiée.

Ecrit par le 22 juillet 2024

Luberon Monts de Vaucluse : lancement d'un service 'biblio drive'

Alors que le déconfinement débute, l'accès aux médiathèques n'est pas encore possible pour des raisons sanitaires. Aussi, les équipes des médiathèques Luberon Monts de Vaucluse Agglomération lancent un nouveau service de retrait des ouvrages et documents : le 'biblio drive'.

Pour en bénéficier, il faut se connecter sur www.mediathequeslmv.fr, sur [l'appli mobile Ma Bibli](#) ou contacter par téléphone ou mail sa médiathèque habituelle pour réserver jusqu'à 15 documents (contre 3 auparavant) pour une durée de six semaines tout au plus.

Pour retirer sa commande, il suffit d'indiquer le créneau horaire de son choix selon les jours et les heures définis par les médiathèques :

- À Cavaillon, les mercredis et samedis de 10h à 18h dès le samedi 16 mai.
- À Cabrières d'Avignon, Cheval-Blanc, Lauris, Maubec, Mérindol et Robion les mercredis de 10h à 18h et les samedis de 10h à 13h à partir du mercredi 20 mai.

Quant aux restitutions, elles sont effectuées en boîte de retour. A noter que chaque document prêté est nettoyé par les équipes avant leur remise en service 72 h après leur retour.

Luberon Monts de Vaucluse : vers une reprise progressive de l'activité

Dès le 11 mai, les services de [l'agglomération Luberon Monts de Vaucluse](#) vont progressivement se remettre en route. Les horaires d'ouverture et les permanences des déchetteries, des services à la petite enfance, urbanisme, eau et assainissement, médiathèques et transports (C mon bus, C ma navette) sont

Ecrit par le 22 juillet 2024

détaillées dans le document ci-dessous :

[Consultez ici le « Plan de reprise LMV »](#)

À noter que les offices de tourisme, les piscines (Alphonse Roudière et centre aquatique de plein air), les campings (La Durance, Les Royères du Prieuré) ainsi que le marché de Coustellet restent fermés jusqu'à nouvel ordre.